

PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS

PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DE ▶ LA GARDE

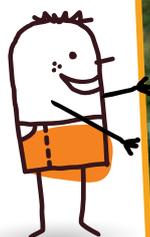
DES TRAVAUX POUR
VOTRE TERRITOIRE



LA GARDE, C'EST QUOI ?



FICHE D'IDENTITÉ



La Garde est une rivière qui prend sa source sur la commune de La Garde-Freinet.

Elle traverse la commune de Grimaud avant de rejoindre la Giscle, principal fleuve côtier du Golfe de Saint-Tropez.

Elle s'étend sur près de **9,2 km**

LE PROBLÈME

Les remblais qui, depuis des années, ont considérablement réduit le lit de la rivière et compliquent la gestion des inondations.

Ils dégradent également la qualité écologique de la rivière en empêchant l'implantation d'une végétation naturelle au bord des cours d'eau.

LA SOLUTION

Le fonctionnement naturel de la rivière, qui est la meilleure garantie pour réduire les conséquences des inondations.

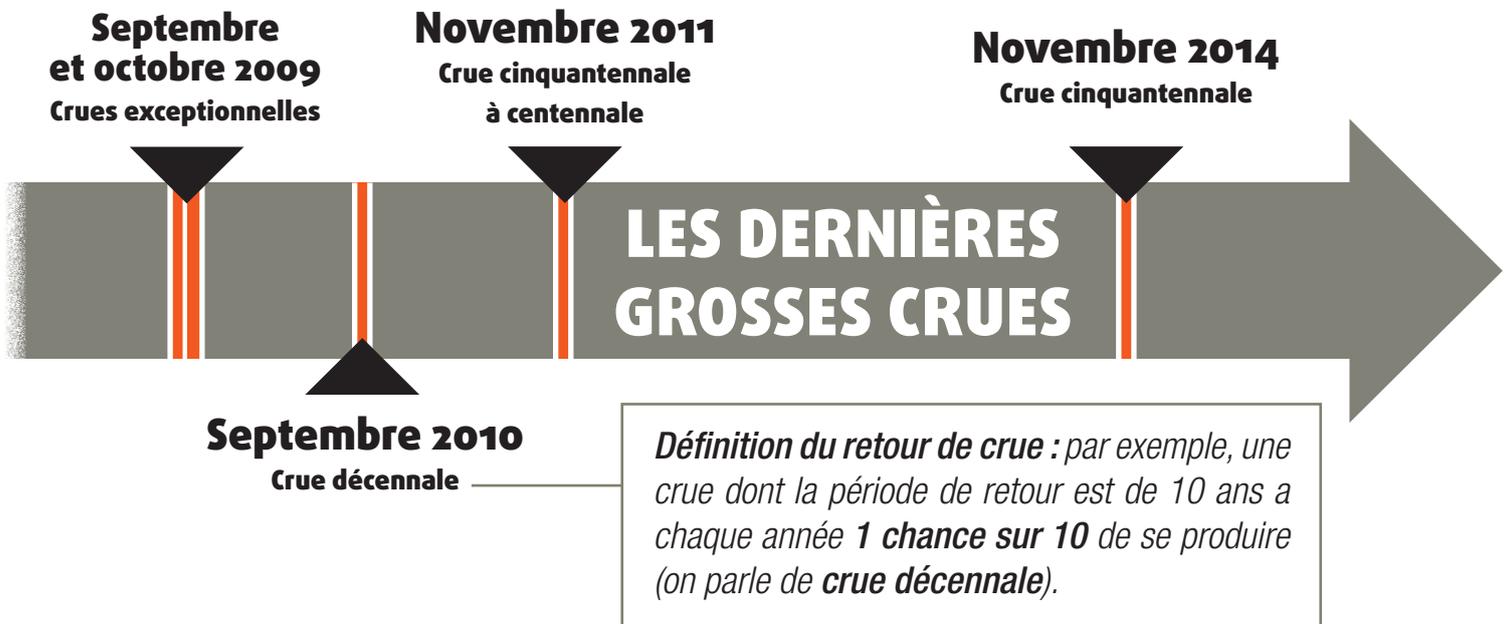
Il s'agit pour cela de restaurer le bon état morphologique de la rivière et de lui permettre de déborder naturellement dans son lit majeur lors des crues importantes.

EN CAS D'INONDATION, CELA DONNE QUOI ?



TROIS ZONES SENSIBLES

- Le quartier romain (en amont de la RD14)
- La ZA du Grand Pont
- Le complexe sportif des Blaquières



LES DÉGÂTS EN CHIFFRES

Exemple d'une crue centennale

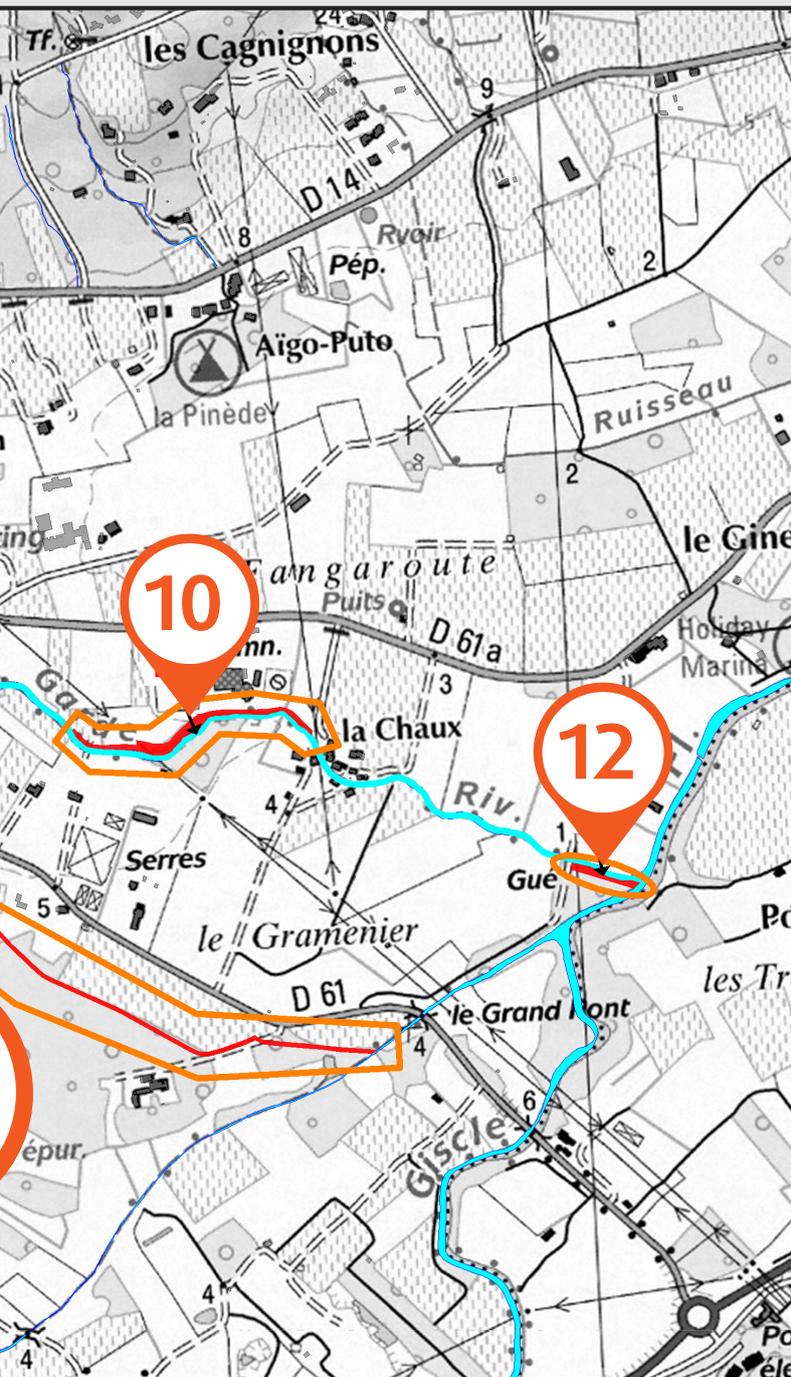
La crue centennale entraîne, aujourd'hui, l'inondation de :

- 28 habitations
- 172 bâtiments d'activité
- 7 000 m² d'installations agricoles

Les dommages totaux s'élèvent à :

- 1,8 millions d'euros pour la crue décennale
- 6,6 millions d'euros pour la crue vicennale
- 18 millions d'euros pour la crue centennale

QUELS TRAVAUX SONT PRÉVUS ET POURQUOI SONT-ILS NÉCESSAIRES ?



1. Rééquilibrage de pont submersible

> sécuriser le passage à gué, éviter la pollution de la rivière et favoriser la circulation des espèces aquatiques

2. Rééquilibrage de l'espace occupé par la rivière via la restauration de méandres dans le cours d'eau

> rendre à la Garde un lit plus naturel et limiter les risques d'inondation et d'érosion de la berge

Opération majeure du programme :

3 / 4 / 5. Enlèvement des remblais et création d'un lit plus naturel

> limiter les inondations et restituer à la rivière son cours initial

6 / 7 / 8 / 9. Restauration des fossés existants et création de nouveaux fossés

> accompagner les écoulements en cas de crue, rendre aux fossés existants leur fonction « drainante »

10. Augmentation de la capacité du lit

> protéger le complexe sportif des inondations les plus courantes

11. Construction d'une nouvelle digue

> augmenter la sécurité des personnes et des biens

12. Allègement des berges (moins d'enrochements)

> améliorer la qualité du milieu à la confluence avec la Giscle

13. Création d'une digue de protection

> protéger le secteur de l'école des Blaquières contre les débordements de la rivière pour les crues les plus fortes

14. Travaux de protection de berge

> protéger le pont contre le phénomène d'érosion

15. Dispositif de mise en sécurité d'une habitation isolée

> garantir une protection rapprochée contre les inondations

POUR QUELS RÉSULTATS ?

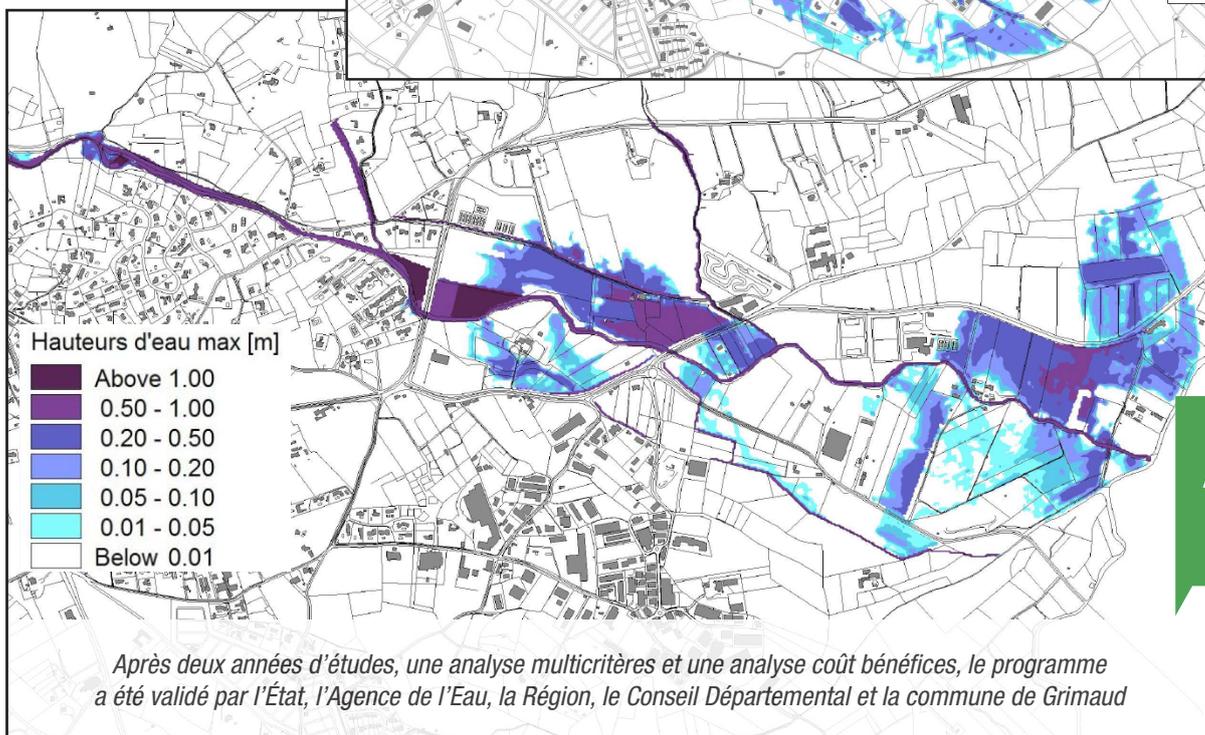
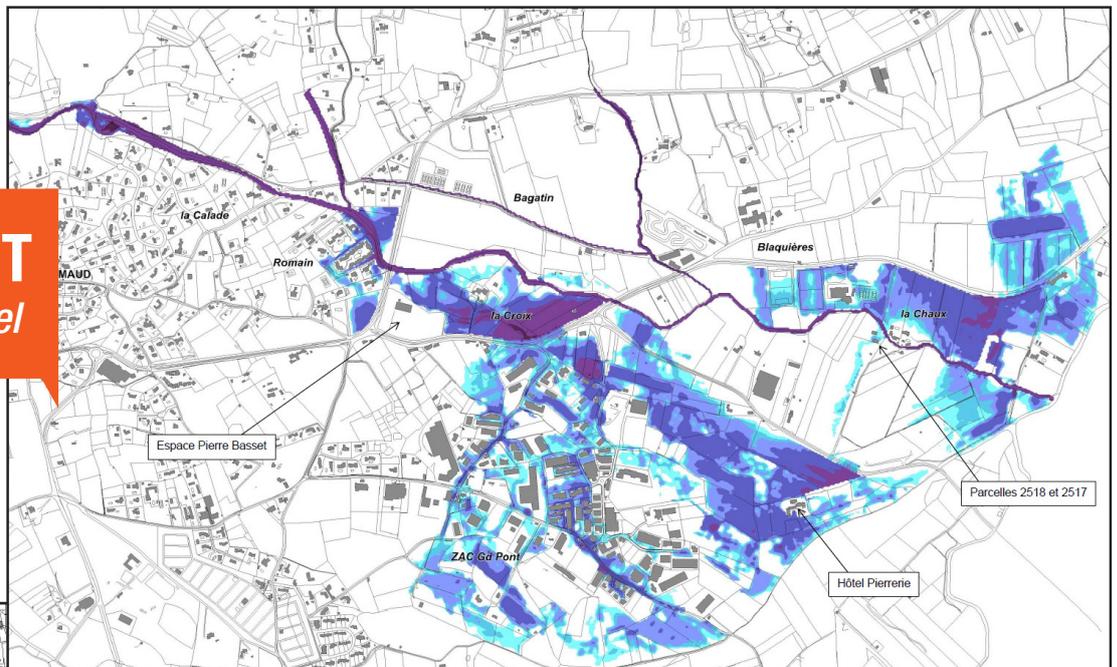


LES POINTS FORTS

- Une protection des **lieux habités** contre les débordements pour les crues les plus fréquentes
- Une réduction des **hauteurs de submersion** pour les crues exceptionnelles
- Une réduction des **risques de ruptures de digues** pouvant impacter les biens et les personnes
- Une restauration de la **qualité hydro morphologique** de la rivière
- Un **financement** pris en charge par les partenaires financiers à hauteur de 50 %

Exemple de résultats pour la crue cinquantennale

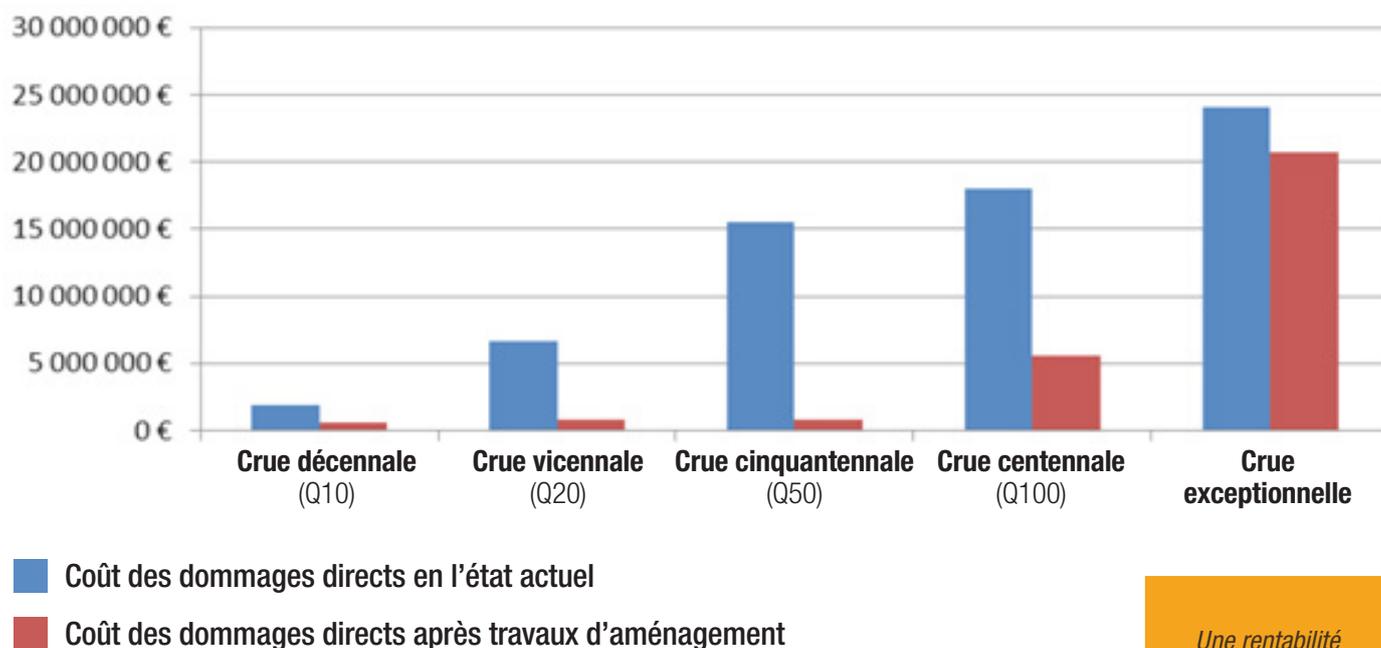
AVANT
État actuel



APRÈS
Projet

▶ ET CÔTÉ SOUS ?

COMPARATIF DU COÛT DES DOMMAGES AVANT ET APRÈS TRAVAUX



Une rentabilité économique excellente



Ce programme d'aménagement est particulièrement efficace pour les crues les plus fréquentes (de la crue décennale à la crue cinquantennale).

Il réduit également les conséquences des crues plus fortes.

QUELQUES CHIFFRES

- Le montant global prévisionnel des investissements atteint **près de 6 millions d'euros**
- Les coûts annuels de fonctionnement seront de l'ordre de **10 000 euros**
- Le retour sur investissement dans le cadre du projet est attendu à une échéance comprise **entre 10 et 13 ans**





Nos Cours d'eau

Gisèle et fleuves côtiers du golfe de St Tropez

Contrat de Rivière

SERVICE COURS D'EAU

Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez

Hôtel communautaire - 2, rue Blaise Pascal 83310 COGOLIN

Téléphone : 04 94 55 71 59 - Fax : 04 94 54 56 39

Email : noscoursdeau@cc-golfedesainttropez.fr

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
(le vendredi fermeture à 16h00)

► www.cc-golfedesainttropez.fr/noscoursdeau

